



Immeuble non insonorisé

Par bizou

bonjour

je viens d acheter un appartement au rdc

immeuble construit en 2012

isolation phonique tres nul

il y as au dessus de chez moi un gamin qui court apres son chat toute lla journée cela provoque bruit assourdissant

qui deviens insupportable

de temps en temps j ai droit a la musique .

que faire avant que je pete les plombs

est il possible d'attaquer en justice celui qui as construit l immeuble.

merci